

MAIRIE
De
SALVIAC



Compte-rendu du conseil municipal du 25 janvier 2017

Présents : Alain Faucon, Marcel Paul, Anne-Marie Delpech, Xavier Leglaive, Elisabeth Ménadeau, Catherine Benazeraf, Philippe Ruscassie, Viviane Iragues-Colin, Philippe Balat, Hélène Bureau, Christian Doby, Marie-Thérèse Souriat, Christian Farguet.

Absents : Ingrid Puyo, Bernard Gay

Secrétaire de séance : Elisabeth Ménadeau

Ordre du jour :

1. Mise en conformité des statuts de la communauté de communes de Cazals-Salviac avec les termes de la loi NOTRE
2. Demande de subvention pour l'achat de matériel de désherbage auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne
3. Délibérations de régularisations budgétaires (fin d'exercice 2016)
 - . Décisions modificatives budgétaires
 - . Délibération subvention d'équilibre vers la Caisse des écoles
 - . Délibération subvention d'équilibre vers le CCAS
4. Délibérations comptables 2016 (mise à disposition d'agents communaux au service de l'assainissement et à la caisse des écoles)
5. Piscine lot 13 « Photovoltaïque
6. Questions diverses

En préambule, Chloé Padeloup, sur invitation du conseil, est venue expliquer le principe de la mini-entreprise « Les Quercynois Gourmands » fondée pour une année scolaire au collège dont est la PDG. Les conseillers ont été invités à souscrire une « avance remboursable » pour aider à la création de l'entreprise.

1. Le maire a ensuite donné connaissance au conseil de la proposition de compétences obligatoires, optionnelles et supplémentaires de la communauté de communes induites par la loi NOTRE. Le conseil a pris acte et émis un vote favorable par défaut.
2. Elisabeth Ménadeau a présenté le matériel de désherbage susceptible d'être acquis dans le cadre de la mesure Zéro Phyto sous réserve de l'obtention de subvention que le conseil l'a autorisée à demander. Le reste à charge pour la commune serait 846€ et la subvention demandée de 1974€ auprès de l'agence de l'Eau qui a déjà subventionné en 2016 l'achat d'équipements sur batterie.

3. . Décision modificative budgétaire Caisse des écoles : 888 €
. Décision modificative commune 2013 : 125 €
. Subventions d'équilibre année 2016 :
 - CCAS : 3186,96€. Ce sujet a amené des commentaires sur la distribution des colis aux + de 80 ans et l'annonce du spectacle organisé par l'association Animation et Culture et le CCAS le dimanche 28 janvier.
 - Caisse des écoles : 79 206€.
4. Mise à disposition de personnels Caisse des écoles année 2016
Mise à disposition de personnel à l'assainissement année 2016
5. Piscine Lot 13 Photovoltaïque : après examen par le bureau d'études, est attribué pour 20 000, 74€ HT à l'entreprise ALLEZ
6. Questions diverses
 - Information au conseil concernant l'assemblée générale de l'office de tourisme
 - Demande de devis pour élagage et ouverture des chemins communaux.

Le maire
Alain FAUCON

The image shows the official seal of the Mayor of Albiac, Lot. The seal is circular and contains the text "MAIRIE DE ALBIAC" at the top and "46340 (LOT)" at the bottom. In the center of the seal is a depiction of a landscape with a church spire. A handwritten signature in black ink is written over the seal, extending to the right.